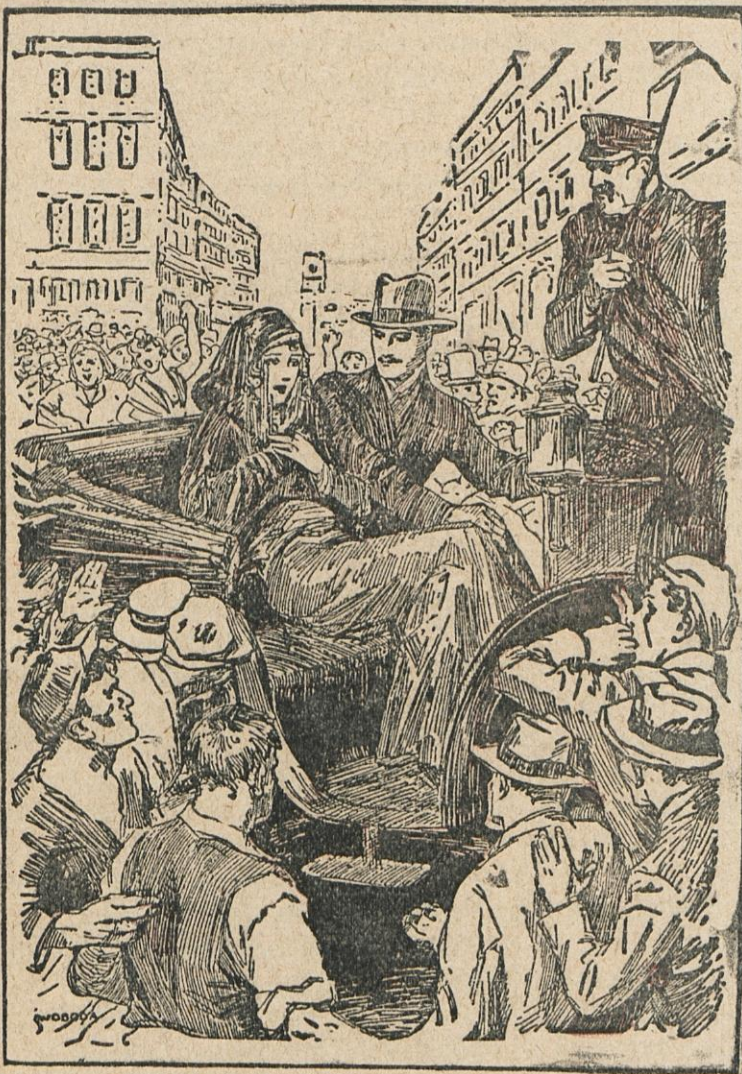




— C'est à Dreyfus qu'ils en veulent... Ils demandent sa mort....

(Page 383).

Mais elle ne fut pas capable de faire un mouvement, la terreur l'avait paralysée encore une fois.

Elle vit du Paty disparaître dans la salle du conseil avec le colonel Henry.

Elle n'était pas encore revenue de son émotion quand elle fut tirée de ses pensées par la voix de son beau-frère qui lui disait :

— Voilà Maître Demange... Il va pouvoir nous dire comment vont les choses...

— Lucie fit un effort pour dominer son trouble en présence de l'homme de loi qui venait vers eux, les bras tendus en avant et qui avait l'air très content.

— Tout va pour le mieux, Madame ! s'exclama-t-il sur un ton d'enthousiasme. D'ici une couple d'heures, votre mari vous sera rendu !

La jeune femme regarda l'avocat comme si elle n'avait pas bien compris.

Toute sa terreur, toute ses anxiétés avaient donc été sans fondement ?

Demange se mit à relater les péripéties du procès. Il parlait avec une grande animation et paraissait encore tout excité par la controverse. C'était avec une visible émotion qu'il regardait Lucie et Mathieu qui l'écoutaient avec une grande attention. Lucie se tenait la tête entre les mains ; le sang lui affluait au cerveau et elle se sentait sur le point de devenir folle.

Elle espérait et désespérait tout à la fois. Eperdue elle murmurait machinalement :

— Dans une couple d'heures, je reverrai Alfred !

Maître Demange lui serra les deux mains.

— Certainement ! confirma-t-il. Et votre mari pourra obtenir une longue période de congé pour se remettre de toutes ces vilaines émotions !... Vous n'aurez plus qu'à préparer vos bagages et vous irez faire un beau voyage,

par exemple en Alsace, pour aller fêter Noël dans votre famille... Cela vous fera bien vite oublier tout ce que vous avez souffert ici...

Lucie regardait l'éminent avocat en souriant et en tremblant. Son émotion était tellement grande qu'elle ne pouvait pas encore croire à son bonheur.

De nouveau, elle répéta :

— D'ici quelques heures, je reverrai mon Alfred...

A ce moment, une sonnerie retentit.

La séance allait reprendre.

CHAPITRE XLVIII

DANS LA SALLE DU CONSEIL

Les jurés s'étaient retirés dans la salle du conseil afin de procéder au vote secret.

Ils s'étaient assis en silence autour de la table couverte du traditionnel tapis vert. L'expression de leurs visages était tendue et préoccupée. Ils étaient conscients de l'importance exceptionnelle du jugement qu'ils allaient devoir rendre et ils sentaient tout le poids de la responsabilité que cela faisait peser sur eux.

Le colonel Maurel, Président de la cour martiale, feuilletait nerveusement ses dossiers, tournant les pages en les parcourant rapidement du regard. Ce qu'il était en train d'examiner était le rapport de la séance qui venait d'avoir lieu, et ces pages ne contenaient rien, absolument rien qui put étayer l'hypothèse de la culpabilité du capitaine Dreyfus...

Et pourtant, il fallait qu'il soit condamné !... Telle était la volonté du peuple souverain et tel était le désir du ministre de la guerre ainsi que de tous ceux qui étaient responsables de la garde des secrets d'état et du Haut Commandement...

Le colonel Maurel leva les yeux et il se mit à regarder attentivement l'un après l'autre, les officiers qui allaient partager avec lui la responsabilité de la terrible sentence.

Ils étaient tous des hommes d'honneur et l'on n'aurait pu s'attendre à ce qu'ils se laissent influencer par les désirs du général Mercier ni par les clameurs de la populace. Il était évident qu'ils allaient rendre le jugement selon leur opinion sincère et selon leur conscience.

Il n'existait aucun document qui prouvât la culpabilité de Dreyfus, de sorte qu'il n'y avait plus qu'à proclamer son innocence.

L'inculpé allait donc être absous et réhabilité. Il faudrait même qu'on lui donne une sérieuse compensation pour le préjudice matériel et moral qu'il avait subi du fait de sa mise en accusation.

Le général Mercier allait être furieux, mais comment faire ? Lui, Maurel, avait fait tout ce qu'il avait pu pour conduire le procès de façon à ce que Dreyfus soit condamné et si cela avait raté ce n'était vraiment pas de sa faute !

Encore une fois, il regarda les officiers les uns après les autres, puis, après avoir toussé légèrement pour s'éclaircir la voix, il dit :

— Messieurs, je suppose qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer encore une fois les présomptions qui ne prouvent que trop clairement la culpabilité d'Alfred Dreyfus... Il est de toute évidence que cet officier s'est rendu coupable du crime de haute trahison...

« Si je disais que ce crime est le plus méprisable, le plus ignominieux qu'un soldat puisse commettre, je dirais encore trop peu, parce qu'il n'existe pas de mots pour qualifier un acte aussi abominable...

Comme vous l'aurez certainement remarqué, la défense de l'inculpé n'a pas été autre chose qu'une tentative désespérée pour tenter d'appitoyer ceux qui doivent le juger... Vous comprendrez...

A ce moment, un des officiers du jury, le capitaine Freystatter, un Lorrain, se leva et interrompit le président.

— Excusez-moi, mon colonel, dit-il, mais vous seriez bien aimable d'énumérer les présomptions de culpabilité que, d'après ce que vous venez de dire, on aurait relevées contre le capitaine Dreyfus... Quant à moi, malgré toute l'attention avec laquelle j'ai suivi les débats, je n'ai pas encore pû en distinguer une seule... Il me semblerait, au contraire, que l'innocence du capitaine Dreyfus a été assez clairement démontrée...

Le colonel Maurel fronça les sourcils et il fixa sur son interlocuteur un regard tout à fait dénué de bienveillance, puis il lui répondit sur un ton dur et glacial :

— Si telle est votre conviction, capitaine Freystatter, vous n'avez qu'à voter pour l'acquiescement...

— C'est aussi ce que je vais faire, répondit le capitaine. Et je suis persuadé de ce que la plupart de mes collègues ici présents feront de même...

Le colonel Maurel était sur le point de reprendre la parole quand on frappa à la porte.

Un lieutenant, qui faisait fonctions d'ordonnance, alla voir de quoi il s'agissait.

C'étaient le commandant du Paty et le colonel Henry.

— Ces messieurs désirent ? s'enquit le lieutenant en

se mettant au garde-à-vous.

Le colonel lui tendit une enveloppe cachetée et lui dit :

— Veuillez remettre ceci au colonel Maurel, de la part du ministre de la guerre...

Le jeune officier hésitait.

— Excusez-moi, mon capitaine, fit-il, mais il est interdit de faire passer des communications écrites...

Le colonel Henry eût un geste d'impatience et il s'exclama :

— Est-ce que vous n'entendez pas clair ?... Je vous ai dit que c'est de la part du ministre...

L'officier prit alors l'enveloppe et l'apporta au colonel Maurel.

Les autres officiers qui se trouvaient dans la salle tenaient leurs yeux fixés sur le président tandis que celui-ci rompaît les cachets, ouvrait l'enveloppe et en retirait une feuille de papier qu'il déplia.

Après avoir parcouru du regard le contenu du message, il déposa la feuille sur la table et dit sur un ton solennel :

— S'il existe encore quelques doutes dans l'esprit de certains d'entre vous en ce qui concerne la culpabilité de Dreyfus, ce document que le ministre nous envoie va mettre fin à leurs hésitations...

« Cette pièce n'est autre chose qu'une lettre de l'attaché militaire de l'ambassade d'Italie à l'attaché allemand Shwartzkoppen...

Dans cette lettre, comme vous allez pouvoir vous en rendre compte, le capitaine Dreyfus est désigné en toutes lettres comme étant la personne qui s'est emparé des documents secrets de l'Etat Major...

« Permettez tout d'abord que je vous lise cette let-

tre... Ensuite, chacun d'entre vous pourra l'examiner tout à son aise...

Puis le colonel se mit à lire avec emphase et en appuyant sur les mots les plus significatifs, la totalité de la lettre.

Cette lecture fut interrompue à plusieurs reprises par des exclamations de stupeur et d'indignation.

Enfin, quand il eut terminé, le colonel Maurel tendit la lettre à celui des officiers qui était le plus près de lui et il se mit à se caresser les moustaches avec un air de satisfaction intense.

Le terrible document passa de main en main.

Maintenant, il n'y avait plus l'ombre d'un doute ! Il fallait bien admettre que Dreyfus était une affreuse canaille et qu'il était bel et bien coupable de tout ce dont on l'avait accusé !

La preuve en était là, parfaitement claire en blanc et noir !

L'un des officiers voulut passer la feuille au capitaine Freystatter, mais ce dernier refusa d'un geste.

Maurel lui lança un coup d'œil étonné.

— Pour quelle raison refusez-vous d'examiner ce document ? lui demanda-t-il.

— Parce que cette façon de procéder est contraire aux règlements...

— Que voulez-vous dire ?

— Si ce document comporte réellement une preuve de la culpabilité de l'inculpé, la procédure légale est de le joindre au dossier et d'ajourner « sine die » la conclusion du procès en ordonnant un supplément d'enquête... C'est absolument contraire à la loi que d'apporter secrètement en chambre du conseil une pièce ayant trait à un fait nouveau pouvant être considéré comme préjudiciel à l'accusé, à l'insu de ce dernier et de son défenseur... Si je pre-

mais ce papier en mains, je me ferai le complice d'une injustice...

Le visage du colonel Maurel prit un teint d'un rouge sombre tirant sur le violet.

— Vous oubliez, monsieur, fit-il sur un ton de souverain mépris, qu'il s'agit ici d'une mesure exceptionnelle prise par Monsieur le Ministre de la Guerre en personne.. Si Monsieur le ministre a jugé nécessaire de nous faire parvenir cette pièce en chambre du conseil, c'est qu'il devait avoir ses raisons pour celà et ce n'est point à vous, il me semble, de juger, et encore moins de blâmer les actes du général Mercier !

— En ce moment, mon colonel, je fais fonctions de juré, c'est-à-dire que je représente ici la nation française toute entière et mon tout premier devoir est de veiller à ce que les choses se passent conformément à la légalité... En vertu de la constitution de la troisième république, nul en France n'est au-dessus des lois et, malgré tout le respect que je dois avoir pour le ministre de la Guerre en tant que Général, je ne puis admettre qu'il outre passe ses droits en tant que membre du gouvernement...

Le colonel Maurel se leva avec un air indigné et s'écria d'une voix de tonnerre :

— Capitaine Freystatter, je vous conseille, dans votre intérêt, d'être un peu plus prudent !... Si vous cherchez à entraver la marche de ce procès dont l'opinion publique réclame à juste titre la conclusion rapide et énergique, vous arriverez peut-être à nous créer quelques ennuis, mais vous réussirez surtout à vous en attirer à vous-même !... Des chicanes de procédure comme celle que vous essayez d'introduire maintenant peuvent avoir leur place dans un procès commercial, mais quand il s'agit d'une affaire qui intéresse la Défense Nationale, ces choses-là, mon cher Monsieur, sont pires que de mauvais goût !...

Quoi que je ne nourrisse personnellement aucune espèce d'animosité à votre égard, je crains que je ne pourrai faire autrement que de signaler à Monsieur le ministre votre regrettable interruption...

— Je m'y attends, répondit tranquillement le capitaine, et je suppose que je vais être mis en demeure de donner ma démission. Mais cela n'empêche que je répète ce que j'ai dit tout à l'heure : je refuse de prendre connaissance de ce document dont l'authenticité n'a d'ailleurs pas été démontrée et je renouvelle ma protestation à l'égard de la procédure illégale qui est employée ici...

Un silence de mort accueillit ces audacieuses paroles.

Ce que le capitaine venait de dire comportait une très transparente insinuation concernant l'authenticité du document en cause et, des insinuations de ce genre, quand elles sont faites par un simple officier contre un général qui est aussi ministre peuvent naturellement, coûter fort cher à leur auteur.

La plupart des autres officiers qui étaient dans la salle étaient sincèrement consternés en pensant aux foudres qui n'allaient pas manquer de s'abattre sur la tête du trop sincère capitaine.

Enfin après une pause de quelques secondes qui donna à tous l'impression d'avoir duré plusieurs minutes, le colonel reprit encore une fois la parole et demanda :

— Ces messieurs ont pris connaissance du document ?

Tous, à l'exception de Freystatter répondirent par l'affirmative.

— Nous allons donc passer aux votes, déclara le président. Ceux de vous qui sont convaincus de la culpabilité de Dreyfus sont priés de lever la main...

Et le colonel Maurel donna le bon exemple en levant la main le premier.

Tous les autres officiers firent de même, sauf le capitaine Freystatter.

Six votes sur sept étaient donc pour un verdict affirmatif en ce qui concernait la culpabilité de l'inculpé.

Le sort du malheureux Dreyfus était décidé !

La lettre que le colonel Henry avait apportée juste au bon moment avait produit l'effet désiré !

CHAPITRE XLIX

L'IGNOMINIEUSE SENTENCE.

Les jurés retournèrent dans la salle des débats et les autres officiers qui avaient été admis firent de même.

Le président échangea un rapide regard avec le général Mercier et lui adressa un signe de tête à peine perceptible.

Le colonel Henry, qui avait remarqué ce détail, en conclut que la sentence des jurés devait avoir été défavorable à Dreyfus.

Le capitaine allait donc être condamné... Le désir d'Amy Nabot serait satisfait !

Maintenant, elle allait certainement le récompenser comme elle l'avait promis... Elle serait à lui !

Mais pour quelle raison mystérieuse cette pensée ne trouvait-elle aucun écho de joie dans son cœur ?

C'était sa conscience qui le tourmentait !

Pour satisfaire un caprice de cette femme, il venait de commettre un crime d'une lâcheté inouïe !

Il ne pouvait se défendre d'un sentiment de dégoût envers lui-même.

S'il avait été en son pouvoir de supprimer les conséquences de ses actes, il l'aurait certainement fait. Mais maintenant, il était déjà trop tard !

Pour cette indigne créature, il avait dévié du droit chemin, il avait déshonoré un honnête homme et il allait devoir continuer dans cette voie, autrement...

En imagination, il se voyait déjà lui-même devant le conseil de guerre.

Il serait couvert d'infamie !... Il ne serait plus digne de porter l'uniforme !

Le misérable se passa une main sur les yeux comme pour chasser cette horrible vision.

Le colonel Maurel venait de déclarer que la séance reprenait et d'ordonner que l'on introduise de nouveau l'accusé.

Encadré de deux soldats Alfred Dreyfus se dirigea vers le banc des accusés.

Il jeta un coup d'œil du côté des jurés et remarqua que leurs visages étaient sombres et préoccupés. Néanmoins, il ne s'inquiéta pas trop parce que Maître Demange lui avait affirmé, avec la plus parfaite assurance, que tout allait très bien et que l'on ne pourrait pas faire autrement que de l'acquitter.

A présent, chacun avait repris sa place et un lourd silence pesait sur l'assemblée.

L'on attendait anxieusement le verdict.

Enfin le colonel Maurel se leva.

Tous les yeux étaient fixés sur lui.

Comme s'il avait pris plaisir à augmenter encore la tension des esprits, il garda encore un moment le silence avant de commencer en ces termes :

— Au nom du peuple français...

Tous les assistants se levèrent et les sentinelles présentèrent les armes.

Après une courte pause, le président reprit :

« Aujourd'hui 19 décembre 1894, le premier conseil de guerre permanent du gouvernement militaire de Paris s'est retiré en chambre du conseil à l'issue de débats qui ont eu lieu à huis clos et, après délibération, la sentence suivante a été arrêtée :

« Le capitaine Alfred Dreyfus, coupable d'avoir cédé aux représentants d'une puissance étrangère des documents concernant la défense nationale et ayant contrevenu aux articles 205 et 206 du Code Militaire, est condamné à la peine de la déportation à vie... En outre, le tribunal a ordonné que le susdit sera privé de son grade et que la dégradation aura lieu au cours de la première prise d'armes de la garnison de Paris... Le condamné sera également privé de ses décorations ainsi que du privilège de porter les armes...

Alfred Dreyfus était demeuré immobile, comme pétrifié.

Il tenait ses mains cramponnées à la balustrade du banc. Dès que le président avait prononcé le mot « coupable », il avait sursauté comme s'il avait reçu un coup en pleine figure et il était devenu d'une pâleur de mort.

Coupable ?

Soudain le malheureux laissa échapper un long cri, une sorte de hurlement qui aurait plutôt semblé être l'expression d'une violente douleur physique que d'un accès de désespoir moral.

Enfin, il lâcha la balustrade et, levant les mains en l'air comme s'il avait voulu prendre le ciel à témoin de son innocence, il s'exclama d'une voix stridente :

— Ce n'est pas vrai !... Je n'ai jamais commis le crime abominable dont on m'accuse !... Je suis victime d'une

infâme machination !... Vous me déclarez coupable et vous savez pourtant très bien que je suis innocent !

Puis il dut s'arrêter, car ses forces lui manquaient. Avec un gémissement de douleur, il retomba sur le banc et se cacha le visage entre les mains... Ses épaules étaient agitées d'une sorte de frémissement convulsif et des larmes abondantes coulaient de ses yeux tandis que sa poitrine était secouée de violents sanglots.

Maitre Demange avait entendu la sentence avec une stupéfaction bien compréhensible.

Comment avait-on osé condamner son client alors que l'on n'avait jamais pû découvrir aucune preuve réelle de sa culpabilité ?

Que s'était-il donc passé durant la délibération secrète en chambre du conseil ?

Il était évident qu'il devait être arrivé quelque chose de tout à fait imprévu, autrement l'on aurait jamais eû l'audace de rapporter un pareil verdict !

L'éminent avocat se leva et, d'une voix étranglée d'émotion, il s'écria en s'adressant aux jurés :

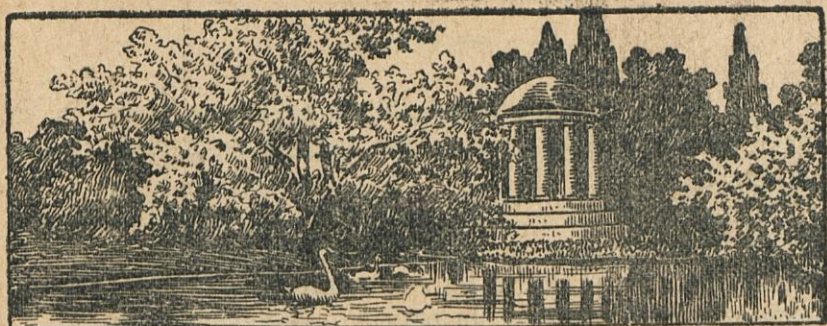
— Cette sentence est une honte pour le tribunal et pour l'armée !... Je déclare, au nom de la défense et au nom de mon client, que nous n'acceptons pas ce verdict odieux et je requiers la révision du procès...

Le colonel Maurel eût un sourire cynique.

La loi vous accorde un délai de vingt quatre heures pour requérir la révision de la sentence, fit-il sur un ton indifférent.

Puis il referma le dossier qui était devant lui et déclara :

— Messieurs... La séance est levée...



CHAPITRE L

LA FIN DE TOUTE ESPERANCE

Des voix confuses s'élevaient dans la salle. Lucie regardait son beau-frère avec un air d'émotion indicible. Elle était très agitée et Mathieu ne l'était pas beaucoup moins.

Enfin, la porte de la salle d'audience s'ouvrit à deux battants.

Comme mue par un ressort, Lucie se leva d'un bond. De ses lèvres tremblantes, un léger murmure s'échappa :

— Alfred !

Involontairement, elle tendit les bras en avant et répéta encore une fois le nom adoré :

— Alfred !

Mais celui qu'elle attendait avec tant d'anxiété n'apparut point.

Les officiers sortaient de la salle en causant avec animation.

Du Paty apparut un des premiers, parlant à Esterhazy qui souriait et dont la physionomie exprimait une vive satisfaction.

En passant devant Lucie, Esterhazy éleva un peu la voix et il dit en appuyant sur les mots :

— Enfin, justice est faite et ce brave Dreyfus va avoir tout le temps de méditer sur les vicissitudes humaines !

En entendant cela Lucie devint toute pâle. Elle regarda fixement les deux officiers et fit un mouvement comme pour se porter à leur rencontre. Mais Mathieu, devinant son intention, la retint.

Alors l'infortunée se tourna brusquement vers son beau-frère et, relevant sa voilette d'un geste machinal, elle découvrit son visage livide en chuchottant :

— Mathieu !... Est-ce que tu as entendu ce que cet officier a dit ?

— Oui ! murmura le jeune homme d'une voix étouffée.

A cet instant, on vit apparaître Maître Demange qui sortait de la salle.

Aussitôt, Lucie courut vers lui.

— Que s'est-il passé, Monsieur ? lui demanda-t-elle avec une anxiété intraduisible. Quelle a été la sentence ? Parlez vite, je vous en supplie !

— C'est incroyable ! répondit Demange avec un air navré. C'est révoltant !... Ils ont condamné votre mari à la déportation perpétuelle.

Condamné !

Le cri de Lucie avait résonné avec une acuité déchirante sous les voutes de pierre de la galerie dont les échos le répercutèrent longuement.

Les gens s'étaient retournés et tout le monde regardait la malheureuse avec curiosité.

Mais Lucie ne voyait plus rien. Elle ne s'apercevait point de ce qu'on l'observait avec un morbide intérêt. Elle ne voyait même plus son beau-frère ni l'avocat et elle n'avait plus qu'une pensée dans la tête, une seule et terrible pensée : **On avait condamné Alfred !**

Comment allait-elle pouvoir supporter ce coup atroce, la plus odieuse des infamies ?

Toutes ses espérances anéanties, tout son bonheur détruit à jamais !

— Ses lèvres tremblaient en murmurant :

— Alfred, mon pauvre chéri !

Puis, avant que personne ait pu la retenir, elle se précipita vers la salle où le procès avait eu lieu.

Toute haletante, elle s'arrêta sur le seuil de la porte qui était restée ouverte.

Ses yeux égarés se portaient d'un côté à l'autre de la vaste salle.

Les officiers qui avaient été les juges de son mari s'étaient levés et ils étaient sur le point de sortir de la salle.

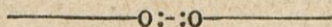
Lucie ne les regarda même pas ; ses yeux cherchaient autre part.

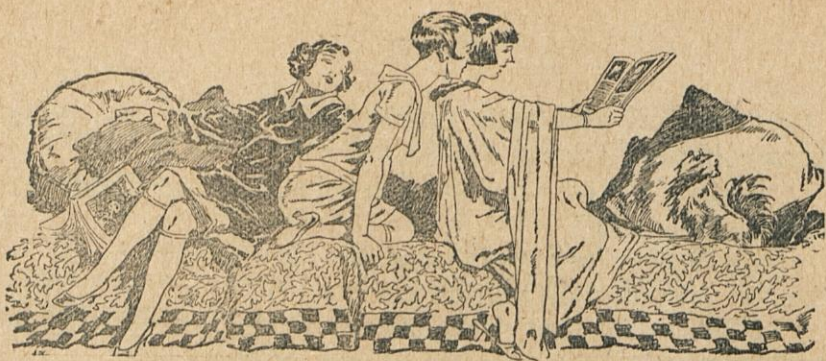
Tout à coup, elle le vit !... Entre deux soldats !... Son Alfred adoré !

Et elle allait devoir être séparée de lui pour toujours ?... Il allait être arraché au sein de sa famille pour toute la vie ?

Non !... Cela n'était pas possible !... Il était innocent et il fallait qu'on le lui rende !

L'infortuné s'élança en avant comme si elle avait voulu courir vers son époux, mais on ne lui en laissa pas le loisir. Le colonel Maurel, qui avait deviné son intention fit signe à deux soldats qui s'emparèrent du condamné et l'entraînèrent prestement hors de la salle.





CHAPITRE LI

DESESPOIR ET NOUVELLES ESPERANCES

Dans un état d'apathie complète, Lucie retourna à la maison accompagnée de son beau-frère.

Sa mère l'attendait et la vieille dame devina tout de suite, en voyant le visage convulsé de sa fille et la mine sombre de son gendre, que les choses avaient mal tourné.

Elle serra Lucie dans ses bras sans rien lui demander, puis elle la conduisit dans sa chambre, l'obligea à s'étendre sur le lit et la déshabilla avec l'aide de la femme de chambre.

Personne ne prononça un seul mot. La vieille dame comprenait bien que la moindre question aurait encore avivé l'atroce douleur de sa fille. Ce qui lui était nécessaire maintenant était le calme le plus absolu.

Lucie se laissait faire sans résister. Il semblait que le chagrin avait provoqué en elle une sorte de paralysie mentale.

Dès qu'elle eut été déshabillée, elle laissa tomber sa tête sur les coussins et ferma les yeux.

Mais au bout de quelques instants, elle se redressa, s'assit sur son lit et se mit à regarder autour d'elle avec un air inquiet ;

— Mathieu ! Mathieu ! appela-t-elle. Où es-tu ?

Le jeune homme qui se trouvait dans la pièce voisine accourut aussitôt. Lucie lui tendit les bras et lui serra fortement les mains.

— Mathieu ! gémit-elle, dis-moi que ce n'est pas vrai ! Dis-moi que je n'ai fait qu'un horrible rêve !

Le jeune homme ne répondit pas, ne sachant pas quoi dire pour la calmer.

Alors Lucie lui lacha les mains et enfonça sa tête dans les oreillers en criant :

— C'est donc vrai !... On a condamné Alfred !

Mathieu détourna la tête. Il ne se sentait plus capable d'assister au spectacle de cette poignante douleur.

La malheureuse créature, agitée d'un tremblement convulsif des pieds à la tête, s'arrachait les cheveux et criait sur un ton strident :

— Tous mes espoirs sont détruits ! Mon bonheur est perdu !... Mon pauvre Alfred va être traîné dans la boue ! Oh !... N'y a-t-il donc pas un Dieu dans le ciel pour empêcher d'aussi effroyables injustices ?... Qu'avons-nous donc fait de mal pour être soumis à de semblables épreuves ?...

La mère de la jeune femme, Madame Clara Hada-mard, se pencha sur sa fille et se mit à la caresser doucement.

— Calme-toi, Lucie, lui dit-elle.

Mais les yeux de Lucie se fixèrent sur sa mère avec une expression de révolte.

— Me calmer ? fit-elle. Comment pourrai-je me calmer maman ?... Comment peux-tu t'en prendre à moi, toi qui sais à quel point j'aime mon mari ?

— Oui, ma petite Lucie, mais tu dois quand même te ménager et prendre courage, ne serait-ce que par devoir envers les enfants...

Lucie éclata en sanglots.

— Pauvres petits ! s'exclama-t-elle... Ils ne reverront plus jamais leur père !... Ah, maman !... Comment supporter une pareille injustice ?... O'en est trop !

Mathieu s'approcha encore une fois de sa belle-sœur dans l'idée de chercher à lui donner un peu d'espoir.

— Peut-être, murmura-t-il.

Lucie ne le laissa pas continuer.

— A quoi bon dire « peut-être », Mathieu ?.... Il est tout-à-fait inutile de se faire encore des illusions.... Tu as entendu toi-même qu'Alfred a été condamné. La sentence doit forcément être mise à exécution.... Mais moi, je ne pourrai jamais supporter cela....

Et soudain comme frappée d'une pensée qui venait de lui traverser l'esprit, elle s'écria :

— Mathieu !.... Crois-tu que l'on m'autoriserait à l'accompagner là où il va être déporté ?

Le jeune homme la regarda avec un air de reproche.

— Mon Dieu, Lucie, fit-il. A quoi penses-tu donc ?

— Je pense seulement que je veux être avec lui partout où il ira ! répondit la jeune femme avec un air exalté. J'ai passé avec lui six merveilleuses années de bonheur inégalable et il est tout naturel que je veuille être encore auprès de lui maintenant qu'il est accablé par le plus injuste des malheurs.... Je veux lui montrer d'une façon tangible qu'il n'existe aucune force au monde qui puisse nous séparer....

La jeune femme avait dit cela sur un ton de ferme assurance et il semblait qu'elle se fut un peu calmée sous l'effet de ses propres paroles.

A ce moment, la sonnerie du téléphone retentit et Mathieu n'eut pas le temps de répondre à sa belle-sœur ; il ne fut d'ailleurs que trop content de cette interruption, car s'il avait dû dire la vérité, il aurait bien été obligé

d'avouer qu'il ne croyait pas du tout à la possibilité d'obtenir une semblable autorisation.

Après quelques instants, le jeune homme revint et annonça que le commandant Forzinetti avait téléphoné pour lui dire que maintenant le condamné ne dépendait plus que de lui.

— Je vais donc pouvoir aller le voir ! s'exclama la jeune femme. Oui... Je veux y aller tout de suite, sans perdre un instant..... Je sens qu'il m'attend, qu'il a besoin de moi.....

— Justement, le commandant Forzinetti te fait dire qu'il ne voit aucun inconvénient à ce que tu vienne le voir quand ça te plaira.....

Mais Mme Hadamard, préoccupée par l'état de santé de sa fille, intervint en disant :

— Mais, ma petite, attends encore un peu !..... Tu es beaucoup trop faible et trop surexcitée pour y aller maintenant.....

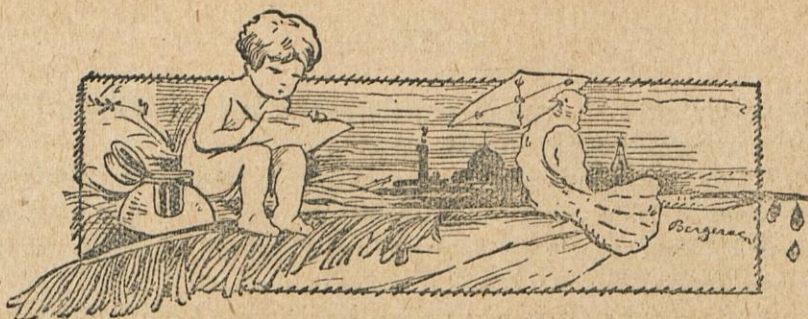
— Ce n'est pas le moment de penser à moi, maman, répondit la jeune femme sur un ton résolu. La communication du commandant Forzinetti me dit clairement qu'Alfred a besoin de moi..... Je n'ai plus le droit de me montrer faible à présent !.... Il faut que je sois pour mon pauvre Alfred un soutien efficace. Attends-moi dans le salon, Mathieu, pendant que je m'habille..... Je serai prête dans quelques instants.....

Le jeune homme obéit sans faire d'objections tandis que Mme Hadamard demandait timidement :

— Veux-tu que je t'aide, Lucie ?

Mais la jeune femme fit un signe de tête négatif et elle se mit à se vêtir en toute hâte.

Quelques minutes plus tard elle montait en voiture avec son beau-frère pour se rendre à la prison.



CHAPITRE LII.

DANS LE PIÈGE.

Esterhazy sortait avec quelques-uns de ses collègues de l'édifice du Cherche-Midi. Tous ces officiers parlaient du procès qui venait d'avoir lieu comme s'ils avaient réellement été convaincus de ce que la sentence qui avait été rendue, était parfaitement conforme à la justice et à l'équité la plus stricte. Esterhazy était celui qui parlait le plus haut et qui se montrait le plus indigné contre le traître.

Les autres officiers s'unissaient à lui pour flétrir l'infâmie du condamné.

Seul le colonel Henry demeurait silencieux.

Il tenait la tête basse et se mordait de temps à autre la lèvre inférieure, en un geste machinal et nerveux. Son front était barré de rides profondes et son visage se contractait en une expression douloureuse.

Malgré lui, il écoutait la voix de sa conscience qui lui adressait, à ce moment, de terribles reproches.

Quand le groupe d'officiers eut fait quelques pas dans la rue, Esterhazy sursauta tout-à-coup et cessa de parler.

Il venait de voir Amy Nabot qui se tenait sur le trot-

toir opposé, au coin de la rue du Regard. Elle était en train d'observer les mouvements des sentinelles occupées à repousser tant bien que mal la foule qui encombrait les abords de la prison.

Esterhazy se tourna vers ses collègues et leur dit :

— Veuillez m'excuser, Messieurs... Je viens de voir une dame que je connais et il faut que j'aille lui parler.....

Puis il salua rapidement et se porta à la rencontre de la jeune femme.

— Eh bien, Amy, lui dit-il en l'abordant. Tu dois être contente maintenant ?... C'est toi qui a gagné la partie !

— Oui, répondit-elle. Maintenant, je suis vengée !

— Nous allons devoir fêter cet heureux événement...

— Très volontiers..... Où irons-nous pour cela ?

— D'abord et avant tout, éloignons-nous de cette foule... Après nous verrons.....

Ce disant, l'officier prit le bras de la jeune femme et tous deux se mirent en marche, se frayant lentement un passage à travers la cohue qui continuait de s'agiter autour de l'édifice.

A un certain moment, il se trouvèrent pris dans un remous de la foule et pendant un bon moment, ils durent piétiner sur place au milieu d'une quantité de gens surexcités qui poussaient de grandes clameurs.

Amy Nabot se serrait contre son compagnon et celui-ci s'aperçut de ce qu'elle était un peu effrayée.

— N'aie pas peur, Amy lui dit-il. Ce n'est pas à nous qu'ils en veulent !... Il n'y a aucun danger, parceque.....

Tout-à-coup il se tut.

Une voix venait de lui murmurer à l'oreille :

— Vous vous réjouissez trop vite de votre triomphe, colonel Esterhazy.....

La jeune femme avait également entendu ces paro-

les. Elle se retourna brusquement et vit un homme qu'elle ne connaissait pas et dont la physionomie répugnante la fit presque frémir d'horreur.

Elle devina immédiatement que ce devait être le même individu que celui dont Esterhazy lui avait parlé, celui qui était parvenu à découvrir son terrible secret.

Esterhazy était devenu très pâle. Néanmoins, son regard exprimait la colère plutôt que la peur et il eut un geste de rage comme pour frapper l'impudent personnage, mais il se retint tout de suite et se domina, car il comprenait bien que, vis-à-vis de ce sinistre individu, il se trouvait en état d'infériorité manifeste.

— Que me voulez-vous ? lui demanda-t'il enfin après l'avoir considéré un instant d'un œil sévère.

— Voulez-vous que nous parlions un peu de nos petites affaires ? répondit l'homme sur un ton de calme ironie.

— Il me semble que vous avez bien mal choisi le lieu et le moment ! s'écria le colonel sur un ton rageur.

— Pourquoi ?... Ce que j'ai à vous dire peut, sans aucun inconvénient être entendu de tous ces gens qui orient : « A bas Dreyfus » !.....

— Est-ce que vous êtes devenu fou ?... Vous m'avez promis la plus grande discrétion.....

— Je vous ai fait cette promesse en échange d'une autre promesse, mon cher colonel... Vous n'avez pas tenu la votre, par conséquent, rien ne m'oblige à tenir la mienne.....

Esterhazy se mordit les lèvres ; il ne respirait plus qu'avec peine. Quant à Amy Nabot, elle tremblait tellement qu'elle devait s'accrocher des deux mains au bras d'Esterhazy pour ne pas tomber.

Quoique la foule se fut déjà un peu écoulée et qu'il n'y avait personne tout près d'eux à ce moment, la jeune

femme craignait que cette scène finisse par attirer l'attention des manifestants.

Que serait-il arrivé si cette populace déchaînée contre Dreyfus apprenait tout-à-coup que le capitaine était innocent et que le vrai coupable se trouvait là, au milieu de la rue ?

Elle approcha sa bouche de l'oreille de son compagnon et chuchotta :

— Pour l'amour du ciel, fais tout ce que tu pourras pour qu'il se taise !... S'il y avait un scandale ici, ce serait terrible !

Le colonel se tourna de nouveau vers son persécuteur et reprit :

— Vous voulez de l'argent ?... Je vous en ai donné...

L'autre éclata d'un rire insolent et répliqua :

— Que signifie la somme que vous m'avez donnée en comparaison avec ce que je pourrais recevoir de la famille Dreyfus si je lui apportais la preuve de l'innocence du condamné ?

— Vous recevrez bientôt le reste de ce que je vous ai promis, lui répondit le colonel.

— Je sais déjà ce que valent vos promesses mon beau monsieur ! répliqua l'homme. Ma patience est à bout... Vous savez bien que, pour moi, il ne sera jamais trop tard pour révéler le secret et que, par conséquent vous êtes absolument en mon pouvoir... Je vous conseille de ne pas l'oublier.....

Tandis que se poursuivait cette édifiante conversation, les trois personnes s'étaient mises lentement en marche et sans s'en apercevoir, elles s'étaient de nouveau mêlées à la foule.

Tout-à-coup, le sinistre personnage disparut comme si la terre l'avait englouti. Esterhazy et Amy Nabot s'arrêtèrent pour le chercher du regard, mais il avait déjà été

absorbé par la cohue en mouvement et ils ne le revirent plus.

— Viens !... Allons-nous en !... dit Amy Nabot en entraînant son compagnon.

— Où veux-tu aller ? demanda l'officier d'une voix étranglée par l'émotion.

— A la maison.....

— Impossible !... Il faut d'abord retrouver ce sale bonhomme !.... Il est capable de mettre tout de suite sa menace à exécution..... S'il faisait cela, nous serions perdus et il faudrait que j'aie prendre la place de Dreyfus...

La jeune femme n'avait même pas écouté ces paroles car elle était dans un état de terrible agitation. Elle entraînait Esterhazy de vive force et il finit par la suivre sans résister.

Ils réussirent à sortir de la foule et ils prirent une voiture pour se faire conduire chez le colonel.

Celui-ci se renversa en arrière sur les coussins de la voiture et il ferma un instant les yeux comme un homme qui se sent complètement accablé par les événements et qui n'a plus le courage de réagir.

— Ne sois pas lâche ! lui dit Amy. C'est absolument ridicule de ta part de te laisser intimider aussi facilement !

— Ça t'est bien facile de dire ça ! s'exclama le traître sur un ton de mauvaise humeur, — parceque tu ne cours pas la dixième partie du danger que je cours moi-même !

— Tu peux être sûr que cet homme ne va pas tarder à revenir te faire d'autres propositions..... Ce qu'il a fait tout à l'heure n'était pas autre chose qu'une tentative destinée à t'intimider.....

— Crois-tu vraiment qu'il va revenir me voir ?

— Naturellement. Ça ne fait pas l'ombre d'un doute.

La jeune femme avait bien deviné car à peine étaient-ils rentrés dans l'appartement d'Esterhazy qu'un coup de sonnette retentit et quelques instants après, le domestique vint annoncer :

— Il y a un monsieur qui demande à parler à Monsieur le colonel... Il n'a pas voulu donner son nom mais il a dit que Monsieur le colonel le connaît bien.....

— C'est sûrement lui ! s'écria Amy Nabot.

— Probablement, répondit l'officier.

Puis il dit au domestique de faire entrer le visiteur. C'était bien celui que l'on attendait.

Il entra dans le salon sans même daigner enlever son chapeau, les deux mains enfoncées dans les poches de son pantalon. Après que le domestique eut refermé la porte derrière lui, il se mit à fixer le colonel et la jeune femme avec un regard insolent accompagné d'un rire cynique et perfide.

— Me voila de nouveau ! dit-il enfin. Il n'est pas nécessaire que je me présente parce que vous me connaissez déjà bien assez et que vous savez ce que je veux !

Puis, sans attendre d'en être prié il s'installa commodement dans le plus grand fauteuil de la pièce et, poussant le sans-gêne à son comble, il prit une cigarette dans un coffret qui se trouvait sur un guéridon à portée de sa main, l'alluma et se mit à tirer de grosses bouffées de fumée.

Esterhazy paraissait sur le point d'éclater de colère, mais Amy qui s'en était aperçue, lui posa une main sur le bras puis, s'adressant elle-même au visiteur, elle lui dit :

— Veuillez avoir la bonté de nous expliquer ce que vous désirez, Monsieur.....

— Je désire surtout que vous ne me fassiez pas perdre trop de temps, répondit l'homme avec une grossière impertinence. Je sais parfaitement bien que le colonel

Esterhazy a de très hautes relations à l'Etat-Major et qu'il ne lui serait pas difficile du tout de me procurer des plans militaires importants..... Si d'ici quarante-huit heures, je n'ai pas entre les mains les plans des nouvelles fortifications de Verdun, je révèlerai, avec preuves à l'appui, l'innocence de Dreyfus.....

Amy demeura silencieuse durant quelques minutes. Esterhazy ne disait rien non plus. Il se tortillait les moustaches et attendait avec une anxiété bien compréhensible l'issue de cette conversation ; il n'était pas fâché de pouvoir en laisser la responsabilité à Amy Nabot parce que lui-même se sentait trop lâche pour montrer les dents à ce gredin.

Après une courte pause, la jeune femme reprit :

— En admettant que nous réussissions à nous procurer ces plans et à vous les remettre en échange de votre silence, quelle garantie aurions-nous de ce que vous vous conformeriez réellement à votre engagement ?

L'homme eut un sourire méprisant et répliqua :

— N'avez-vous pas encore compris, Madame, que dans le cas actuel ce n'est pas à vous de poser des conditions, mais à moi..... Il n'est pas du tout nécessaire, du moins à mon point de vue, que je vous donne des garanties.....

Amy Nabot devint pâle de colère. Elle aurait bien voulu appeler le domestique pour faire jeter dehors l'impudent personnage, mais elle n'osait pas.

Enfin, elle se décida à donner une réponse définitive et elle dit sur un ton aussi froid et aussi calme que possible :

- C'est entendu, Monsieur... Vous aurez ces plans...
- Avant quarante-huit heures ?
- Oui.....

— Prenez garde de ne pas laisser passer ce délai, n'est-ce pas ?

D'un geste énergique de la main, Amy Nabot l'empêcha de continuer.

— Inutile de proférer d'autres menaces ! fit-elle sèchement. Vous aurez les plans..... Et maintenant allez-vous en.....

Le sinistre personnage ne sourcilla point. Aussi tranquillement que s'il avait été chez lui, il alluma une autre cigarette, se versa un verre de liqueur et le dégusta posément.

Enfin, après avoir promené autour de lui un regard de curiosité impertinente, il se décida à s'en aller.

Au moment de franchir la porte, il dit sans même détourner la tête :

— Je reviendrai ici dans quarante-huit heures..... Tâchez d'être là pour me recevoir.....

.....

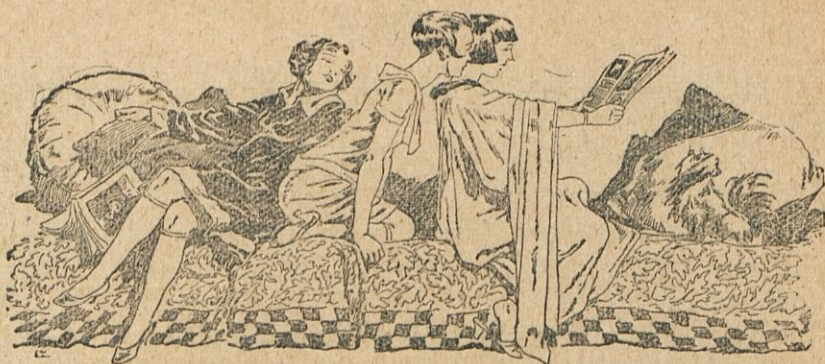
Après qu'il fut parti Amy Nabot et le colonel demeurèrent plusieurs minutes immobiles, se regardant avec un air consterné, sans dire un mot.

Ce fut Esterhazy qui rompit le premier le silence en demandant :

— Crois-tu vraiment que nous arriverons à nous procurer ces papiers ?

Le visage de la jeune femme prit une expression dure et résolu.

— Je m'en charge ! fit-elle sur un ton ferme. Tu n'as qu'à faire ce que je te dirai.....



CHAPITRE LIII.

AUPRÈS DE L'AIMÉ

Lucie Dreyfus et son beau-frère avaient pris un fiacre pour se faire conduire à la prison du Cherche-Midi.

Mathieu avait passé son bras autour de la taille de la jeune femme pour la soutenir, car elle était tellement pâle qu'il craignait qu'elle s'évanouisse en cours de route.

Ni l'un, ni l'autre ne parlait. Qu'auraient-ils encore eu à se dire ? Ils étaient pleinement conscients de la gravité du moment et ils comprenaient que les mots n'auraient pu servir à rien.

Néanmoins, comme le cheval allait très lentement, la jeune femme finit par s'impatienter et elle pria Mathieu de dire au cocher d'aller un peu plus vite.

L'homme obéit avec bonne volonté, mais quand on eut atteint la rue de Rennes, il dut ralentir de nouveau à cause de la foule qui se pressait de tous côtés et qui paraissait très surexcitée.

Encore deux cents mètres et il devint impossible de continuer. Le cocher arrêta son cheval et se retourna pour dire :

— Il va falloir attendre un moment... Je ne peux pas passer à travers tout ce monde.....

— Que se passe-t'il ? lui demanda Mathieu. Que veulent tous ces gens ?

Le cocher qui n'imaginait certainement pas que ses clients étaient des parents de Dreyfus, se tourna vers eux, en disant :

— C'est à Dreyfus qu'ils en veulent... Ils demandent sa mort et cela me semble juste..... N'importe quel autre châtement serait doux pour un traître !.....

Lucie le regarda avec des yeux égarés ; puis elle secoua la tête en criant avec véhémence :

— Non, non, non !..... Ce n'est pas vrai !.... Le capitaine Dreyfus est innocent !

Elle parlait presque inconsciemment, dans le désir impulsif de défendre son époux bien-aimé, le père de ses pauvres enfants, l'idole de son cœur.

Le cocher la regarda avec un air stupéfait. Il ne parvenait pas à comprendre que quelqu'un puisse être disposé à prendre le parti de ce traître infâme.

Mathieu, craignant que Lucie continuât de parler et qu'elle laissât savoir qu'elle était la femme du condamné se hâta de dire, afin d'éviter une scène qui aurait pu mal finir :

— Continuez ! nous sommes pressés..... Je vous donnerai un bon pourboire.....

L'automédon haussa les épaules, indiquant la foule avec le fouet qu'il avait en main.

— Ne voyez-vous pas, Monsieur, qu'il est impossible d'avancer ? fit-il.

D'une rue voisine arrivait, à cet instant, une compagnie d'infanterie qui s'ouvrait un passage à travers la cohue.

Quand les soldats passèrent près de la voiture, Mathieu dit au cocher :

— Suivez les soldats..... De la sorte, vous pourrez avancer.

Mais il était déjà trop tard ; la foule suivait la troupe et continuait de crier :

— Mort au traître !

— A la guillotine !

Partout, se levaient des poings fermés et menaçants.

Lucie regardait autour d'elle, attérée. Ah ! Partout la même indignation, la même colère aveugle, furieuse !... Et ces hurlements entraient dans les oreilles de la malheureuse, comme des cris de démons.

Le mensonge triomphait.

— Alfred ! Pauvre Alfred !

La malheureuse n'avait plus la force de contenir ses larmes et elle éclata en sanglots.

Ses lèvres ne se lassaient pas de prononcer le nom du martyr qu'elle adorait :

Pendant ce temps, la foule ne cessait de hurler.....

Quelqu'un cria d'une voix forte :

— Allons à la prison... Arrachons-le des mains de ses gardiens !... Il faut qu'on ait sa peau ! Le verdict est ridicule !... Nous ferons nous-mêmes justice !

— A la prison ! A la prison ! répéta la foule.

Lucie aurait voulu se dresser dans la voiture pour parler à ces énergumènes, pour leur dire qu'ils étaient trompés par de fausses apparences, que l'accusation était une infâmie et la sentence injuste. Elle aurait voulu crier avec toute la force du désespoir ; mais elle était anéantie par la terreur et cela l'empêchait de commettre une imprudence qui aurait pu lui être fatale, ainsi qu'à son beau-frère.

La multitude paraissait vraiment décidée à se diriger vers la prison, quand parut tout-à-coup une compagnie de gardes municipaux à cheval, sabre au clair.